

## CONSEIL D'ECOLE

### Présents :

Représentants des parents d'élèves : Mme DESBOS, M SABY, Mme CELLIER, Mme KASKASSIAN, Mme LAFONT, Mme THOMAS, Mme TISON,

Mairie : M. GARAYT (Maire), Mme LAFFONT (adjointe au maire)

Équipe enseignante : Mme GANAHL (directrice), Mme ROUX, Mme DARBIN, Mme FERRER, Mme SALLE, Mme ARSAC

Excusés : Mme HAMADOUCHE, Mme BERLIAT, M MINODIER.

### Ordre du jour :

1. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves
2. Modalités de vote pour les élections des représentants des parents d'élèves 2021/2022
3. Rentrée et effectifs 2021/2022
4. Règlement intérieur
5. Continuité pédagogique
6. Projets pour l'année scolaire 2021/2022
7. Sécurité
8. Travaux / installations
9. Informations, questions et suggestions diverses

### **1. RESULTATS DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES :**

**Les élections ont eu lieu vendredi 8 octobre 2021.** La participation a été de 111 votants sur 161 inscrits.

→ suffrages exprimés : 105

→ taux de participation : 68,94 %

**Parents titulaires élus** : Mme DESBOS, M SABY, Mme CELLIER, Mme HAMADOUCHE, Mme KASKASSIAN,

**Parents suppléants élus** : Mme LAFONT, M MINODIER, Mme THOMAS, Mme TISON, Mme BERLIAT.

L'équipe enseignante souhaite la bienvenue aux représentants des parents d'élèves (*nouveaux et anciens*) et les remercie pour l'intérêt porté à la vie de l'école de leurs enfants.

### **2. MODALITES DE VOTE POUR LES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES 2021/22 :**

D'après l'arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école, « *le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.* »

Les élections des représentants des parents d'élèves peuvent donc être organisées uniquement par correspondance. L'équipe enseignante souhaite modifier les modalités des élections, à savoir voter uniquement par correspondance. L'équipe explique que très peu de parents d'élèves votent sur place et que dans le cadre du plan « Vigipirate » et du protocole sanitaire, il serait plus judicieux d'organiser les élections exclusivement par correspondance.

Le conseil d'école est donc invité à se prononcer par le vote.

13 votants : 2 représentants de la mairie, les 5 représentants des parents d'élèves titulaires, la directrice et les 4 enseignantes de l'école

→ **Qui est pour un vote exclusivement par correspondance ?** Pour : 13

Le conseil d'école s'est donc exprimé à l'unanimité pour un vote exclusivement par correspondance à partir de l'année scolaire 2021/2022.

### **3. RENTREE ET EFFECTIFS 2020/2021 :**

A la rentrée de septembre, il y avait un total de 108 élèves. Depuis septembre, il y a eu un départ. L'effectif total actuel est donc de **107 élèves**.

NIVEAUX		ENSEIGNANTES	EFFECTIFS
PS	8	Mme SALLE	20
MS	14		
GS	14	Mme DARBIN	21
CP	7		
CP	7	Mme GANAHL/ Mme ROUX	23
CE1	16		
CE2	10	Mme FERRER	23
CM1	13		
CM1	9	Mme ARSAC	21
CM2	12		
			108

Une répartition n'est jamais facile à réaliser. La répartition choisie a obligé les enseignantes à partager le groupe de CP. L'équipe enseignante avait différents critères pour faire ce partage (le critère principal était notamment de faire des groupes hétérogènes).

**Direction** : Mme GANAHL → jour de décharge : **lundi**

Mme ROUX assure le temps partiel de Mme GANAHL (le mardi) ainsi que son temps de décharge de direction (le lundi).

### **4. REGLEMENT INTERIEUR :**

Comme chaque année, il faut revoir le règlement intérieur de l'école qui est **basé sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires**.

→ *Une modification a été apportée à ce règlement intérieur cette année : parking à vélo*

→ **Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité.**

### **5. PROJETS :**

**- Projets PEAC : parcours d'éducation Artistique et Culturelle**

**Fréquenter des lieux de cultures, rencontrer des artistes, pratiquer des arts, s'approprier des connaissances sont les piliers du parcours PEAC.**

Dans le cadre de sa convention CTEAC (Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture, la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche a souhaité s'associer à la compagnie Lardenois afin de travailler autour de la lecture et au CAUE, L'Université Populaire et l'Agence des métiers d'Arts pour travailler autour de la lecture de paysages.

**« Lecture de paysages », classes concernées : CP/CE1/CE2/CM1/CM2**

**Les partenaires** : CAUE/ Université Populaire / Agence des métiers d'Arts

**Lecture du paysage autour de l'école** : Afin de sensibiliser aux paysages du quotidien une balade commentée sera réalisée par la guide conférencière Marianne Mercoeur de l'OT Privas Centre Ardèche.

Un céramiste professionnel participera à la promenade afin d'éveiller les enfants à la présence de céramique dans le paysage.

Cette balade sera effectuée sur la période d'avril 2022.

Objectifs : découvrir le paysage et son histoire, sensibilisation à la présence de céramique dans le paysage, ramasser des objets pour empreintes et inclusions.

**L'activité céramique par une céramiste professionnelle** (l'agence des métiers d'arts)

Au mois de mai, lors d'ateliers avec une/un céramiste professionnel, les enfants fabriqueront des carreaux pour créer une fresque autour de la notion de « paysages ».

Un élément (carreau) sera aussi créé pour rester en possession de l'élève.

Les ateliers seront réalisés dans l'ancienne salle d'escrime.

**« Au fil des mots » classes concernées : PS/MS/GS**

Sur plusieurs semaines, la compagnie de théâtre Lardenois proposera des actions autour de la lecture. En parallèle des actions seront menées au sein de l'école.

Un travail autour d'un album jeunesse sera effectué. Le livre, transformé en puzzle, deviendra le support d'une « chasse aux mots ». L'ensemble de ses différentes pièces seront cachées dans le village (magasins, bibliothèques, et tout autre bâtiment ou monument qui le permettrait). Pendant cette journée de « chasse aux mots », les enfants doivent pouvoir réunir tous les éléments du livre (sans la fin qu'ils devront imaginer).

Une plasticienne, Adélaïde Klein, interviendra également pour les aider à illustrer leur histoire.

Puis, dans un second temps, les enfants seront accompagnés pour reconstituer le livre avec le vrai texte et les vraies images. Cela entraînera discussions et échanges sur les différences entre ce qu'ils ont imaginé et la véritable histoire.

**Semaine du 4 au 9 avril**

Les mardi 5, jeudi 7, vendredi 8 avril, des ateliers seront organisés en alternance entre Adélaïde et Nadine Demange (9h par intervenante soit un total de 18h).

**Le vendredi 8 avril** : fête des mots et restitution du travail réalisé devant les parents et les partenaires.

**L'intégralité du budget des actions de la compagnie est prise en charge par le biais de la convention d'Education aux Arts et à la Culture.** Il reste à la charge de la commune l'accueil de la compagnie et des intervenants (repas).

- **Musique** : toutes les classes de l'école réaliseront durant l'année scolaire un projet musical avec une intervenante **d'Ardèche Musique et Danse** : Martine DUETTE. Les séances ont commencé le 16 septembre 2021. Elle intervient tous les jeudis pendant une heure chaque semaine pour toutes les classes. Une demande avait été faite pour que les classes de maternelles bénéficient de 30 min/ semaine pendant toute l'année, et que les classes d'élémentaire aient une séance tous les 15 jours. Au vu de la situation sanitaire, afin d'éviter à l'intervenante de croiser un trop grand nombre d'écoles, notre demande n'a pas été honorée. Nous le regrettons, et espérons qu'elle sera réalisable l'an prochain.

Descriptif du projet : La thématique choisie est « l'eau ». Après une étape de sensibilisation sur la musique de l'eau sous ses multiples facettes, nous aimerions composer et jouer des morceaux simples à l'aide d'instruments existants, d'instruments fabriqués ou tout simplement avec l'eau. Nous souhaitons également pouvoir restituer ce travail devant un public.

**Ce projet est financé par la commune de Saint Laurent du Pape.**

- **Spectacle « Eau ! Eau ! Eau ! »** compagnie Scolopendre, la date reste à définir en fonction du protocole sanitaire.

"Eau! Eau! Eau!" est un spectacle pour questionner l'eau et chercher à déceler ses secrets plastiques et poétiques. Pour ce faire un dispositif de bacs d'eau posés sur des rétroprojecteurs projette l'image de l'eau de façon très réaliste et à grande échelle. Le musicien, outre ses instruments rythmant le spectacle, joue des sonorités de l'eau et de ses variations. Je vous invite à visionner le teaser : <https://www.youtube.com/watch?v=DczCVIk2Eco&t=7s>

Les enfants bénéficieront également d'un temps d'ateliers avec un des comédiens de la troupe. Cet atelier propose des jeux d'expression corporelle et de manipulation d'objets. Chaque séance invite à explorer une matière nouvelle : tissu, flexibles, fils, ombres. L'objectif est d'aiguiser la curiosité et l'imaginaire de l'enfant.

Le coût du projet : 794 euros pour le spectacle et 644 euros pour les ateliers.

**Ce projet est financé par l'Amicale du sou des écoles.**

- **Sortie à la Boissine** : Le Muséum de l'Ardèche propose des sorties sur le terrain et des ateliers en classe pour les enfants de l'école primaire.

Classe CP/CE1 « Abeilles et Chiroptères » Sortie sur le terrain le mardi 9 novembre et ateliers dans la classe le lundi 15 novembre

Classe CE2/CM1/CM2 « Roches et paysages » Sortie sur le terrain le lundi 15 novembre et ateliers dans la classe le lundi 22 novembre

**Ce projet est financé par Le Conseil départemental de l'Ardèche (interventions et bus)**

- **Interventions PNR des Monts d'Ardèche** : *La biodiversité dans les bassins versant de l'Eyrieux*

Une demande a été faite auprès du PNR pour bénéficier d'interventions sur le terrain et en classe.

Les projets sont en priorité à destination des enfants du CE2/CM1/CM2. Une demande a quand même été réalisée pour la classe de CP/CE1. Une réponse sera rendue en novembre.

Objectif : mieux comprendre le fonctionnement des milieux naturels, l'interactivité entre les espèces, et la relation de l'Homme avec son milieu. Connaître la faune et la flore locales, en apprenant à les observer, les classer.

Introduction aux notions de biodiversité, milieux, habitats... à travers la découverte d'un écosystème particulier : la rivière.

**Ce projet est financé par Le PNR et le Syndicat Eyrieux Clair**

- **Médiathèque** : les classes de l'école sont à nouveau accueillies par Jehanne Attali à la médiathèque une fois tous les 15 jours à partir du 7 octobre afin de se familiariser avec l'espace médiathèque et les livres. Durant ces séances les élèves bénéficient parfois d'une animation ou d'une lecture puis ils ont la possibilité d'emprunter un livre pour la quinzaine. Nous remercions Jehanne d'avoir répondu favorablement à notre demande : ajouter une séance en novembre afin de garder une régularité dans les visites à la médiathèque.

Nous émettons le souhait d'avoir davantage d'animations proposées par Jehanne lors de nos visites et de débiter les séances plus tôt dans l'année (mi-septembre).

La mairie nous informe que le contrat de Jehanne Attali se termine fin novembre et il ne sera pas renouvelé. La mairie procédera à un recrutement pour la rentrée de janvier.

- **Natation** : les élèves de la GS au CM2 bénéficieront d'un cycle de natation de 10 séances pour cette année scolaire. Les CE2/CM1 et CM2 ont débuté le cycle le 7 septembre tous les mardis de 9H à 10H. Les GS + CP + CE1 commenceront en mars 2022 les jeudis matin de 9h à 10h. **Ce projet est financé par la commune de Saint Laurent du Pape** (location du bassin + transports). Cette organisation, avec l'activité piscine proposée pour toutes les classes, est exceptionnelle. C'est un « rattrapage » des séances annulées l'année dernière.

L'équipe enseignante formule le souhait de pérenniser cette organisation pour les années futures. La mairie y réfléchit et prendra sa décision en début d'année.

L'équipe enseignante a besoin de plusieurs parents agréés pour accompagner les enfants dans le bassin. **Tous les parents d'élèves ou personnes bénévoles sont sollicités pour passer cet agrément afin d'avoir l'encadrement nécessaire pour chaque séance. Des sessions d'agrément sont organisées dans l'année. Les personnes intéressées doivent prendre contact rapidement avec la directrice.**

L'équipe enseignante en profite pour remercier les parents qui se sont investis dès la rentrée « au pied levé » pour pouvoir assurer les séances dès le 7 septembre !

- **Handball** : les élèves CE2/CM1/CM2 font actuellement un cycle handball avec un intervenant du **Handball Rhône Eyrieux Ardèche**. Il y aura au total 6 séances avec deux salariés du club.

2 séances d'initiation seront proposées les jeudis 18 et 25 novembre aux élèves de GS/CP/CE1

- **Lire et faire Lire** : Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de

loisirs, crèches, bibliothèques.). Lire et faire lire est développé dans chaque département par des coordinateurs des deux réseaux associatifs nationaux : la Ligue de l'Enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

Une bénévole, Huguette BRAULT, viendra tous les mardis pour raconter des histoires aux de classes de PS/MS/GS et CP. Huguette est une personne retraitée (ancienne directrice d'une structure petite enfance) qui a choisi d'offrir un peu de son temps libre pour transmettre aux enfants son plaisir de la lecture et le goût des livres.

Nous souhaitons réaménager un espace de lecture dans l'appartement (installation d'une étagère). Nous aimerions également sécuriser la montée d'escalier avec une corde accrochée le long du mur pour aider les enfants.

**Le cout de la convention s'élève à 120 €.**

**Sécurité routière/ Premier secours/ Permis internet** : Nous vous donnerons les informations concernant ces dispositifs en temps voulu.

**- Sortie de fin d'année à St Nazaire en Royan le lundi 16 mai :**

Programme : Croisière à bord du Bateau à Roue Royans-Vercors : Croisière commentée d'1 heure, au départ et au retour de Saint-Nazaire-en-Royans (26)

Visite du Jardin des Fontaines Pétrifiantes : Visite guidée d'1 heure, à La Saône (38)

Visite de la Grotte de Thais: Visite guidée d'1 heure, à Saint-Nazaire-en-Royans

**Ce projet est financé par l'Amicale du sou des écoles. Coût Total : 1680 € prix des entrées + 1380 € Bus**

**6. SECURITE :**

Dans l'année, il y aura au total 5 exercices de sécurité : 2 P.P.M.S (dont 1 « attentat intrusion ») + 3 exercices « incendie ». Ces exercices permettent de préparer les élèves et le personnel de l'école face aux risques éventuels auxquels l'établissement pourrait être confronté : *incendie / inondations / feux de forêt / éboulement de terrain ...*

Durant la 1ère période un exercice d'évacuation a eu lieu le lundi 27 septembre 2021. L'alarme incendie a été déclenchée dans le bâtiment de l'élémentaire. Toutes les classes de l'élémentaire ont bien réagi au signal sonore et sont sorties aux emplacements prévus. Les enseignantes étaient prévenues et les fenêtres étaient ouvertes ce qui a permis aux enseignantes d'entendre correctement le signal sonore. Cependant, il faut rester vigilant pour la salle 3 car malgré les travaux réalisés les années passées pour relier les alarmes des 2 bâtiments, le signal sonore reste faible pour cette salle. La mairie a prévu de faire refaire l'installation pendant l'année 2022. Un nouvel exercice sera rapidement organisé afin de tester l'alarme avec les fenêtres fermées et sans être prévenu.

Un exercice PPMS « attentat intrusion » a eu lieu le lundi 4 octobre. Les enfants étaient prévenus en amont dans les classes pour se préparer et surtout dédramatiser ce type d'exercice. L'exercice a duré 10/15 min pour se mettre en situation.

La classe 3 n'a pas entendu le signal. L'équipe enseignante propose de prévoir un signal relai avec la classe 1.

Il faut racheter une corne de brume pour le bureau. Il faut également prévoir des bouteilles d'eau et des biscuits pour chaque classe.

**7. TRAVAUX :**

**- Travaux réalisés** : - rafraîchissement du préau

**- Travaux à réaliser** : - aménagement du coin bibliothèque  
- installation d'un vidéoprojecteur salle 3  
- étagère salle 3  
- sécuriser la montée d'escalier

## **8. INFORMATIONS, QUESTIONS ET SUGGESTIONS :**

### **Informations diverses :**

- **Mise en place du plan de continuité pédagogique :** La situation sanitaire liée à la circulation de la Covid-19 a conduit le ministère de l'Éducation nationale à nous demander de mettre en place un plan permettant d'assurer la continuité des enseignements. Afin de le finaliser nous avons fait passer une enquête auprès des parents pour avoir une visibilité sur l'équipement numérique des élèves.  
Un document à destination des parents qui synthétisera les informations relatives au travail en distanciel (où trouver le travail à faire/ comment contacter l'enseignante/ comment rendre un travail...) est en cours de réalisation.
- **Problème de connexion internet**  
Nous avons rencontré beaucoup de problèmes depuis la rentrée avec la connexion internet. Certaines semaines nous avons eu 2 ½ journées de connexion. Non seulement cela pose problème pour la communication avec les parents et l'inspection, mais également pour utiliser les logiciels sur les tablettes et pour nos séances pédagogiques. La mairie nous informe que la fibre devrait arriver rapidement (pour les vacances de Noël).
- **O.C.C.E :** toutes les classes de l'école sont affiliées à l'O.C.C.E (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Cette coopérative permet de financer tout ce qui n'est pas strictement scolaire (jeux collectifs pour la classe, ateliers cuisine, développement de photos, atelier jardinage ...). Elle est essentiellement créditée par la vente des photos scolaires et la vente des calendriers.
- **A.T.S.E.M :** Comme l'an dernier deux A.T.S.E.M travaillent avec les enseignantes en maternelle : Mme BESSON Bernadette (à temps plein) dans la classe des PS/MS et Mme CONCE Martine (le lundi et le mardi toute la journée + le jeudi matin et le vendredi matin) dans la classe des GS/CP ainsi que Mme LAPRAT Manon (le jeudi après-midi et le vendredi après-midi). Nous remercions vivement la mairie pour la pérennisation de ces emplois.
- **Spectacle de Noël :** l'Amicale du sou des écoles offrira à tous les élèves de l'école un spectacle en décembre si la situation sanitaire le permet.
- **Dates à retenir concernant les manifestations de l'Amicale du sou des écoles :**
  - Halloween : dimanche 31 octobre 2021
  - Marché de Noël : dimanche 12 décembre 2021
  - Vente de croziflette : dimanche 6 février 2022
  - Carnaval : samedi 19 mars 2022
  - Soirée repas du monde : samedi 14 mai 2022
  - Kermesse : dimanche 3 juillet 2022
  - Repas partagé : jeudi 7 juillet 2022

### **Informations / Questions :**

→ **des parents d'élèves :**

#### ***L'enseignement de l'anglais***

Une remarque est faite par un parent d'élève quant aux difficultés que peuvent rencontrer certains élèves à l'entrée en 6<sup>ème</sup> en anglais ; il nous informe que des assistants d'anglais interviennent dans certaines communes.

Mme Laffont (professeur d'anglais à St Peray) et Mme Ferrer expliquent que l'enseignement en anglais passe à 4h par semaine au collège (c'était 1h30 à l'école élémentaire) et que par conséquent l'exigence et la quantité de travail demandée est plus importante !

L'équipe enseignante fait remarquer que pour demander une aide dans une discipline il faut en ressentir le besoin, et que cela ne peut pas se faire sur la demande des parents. Actuellement l'anglais est dispensé par Mme Ferrer pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 pendant 1h par semaine en organisant un décloisonnement.

La directrice propose de se renseigner auprès des professeurs d'anglais du collège de la Voulte pour faire un état des lieux du niveau d'anglais des enfants qui étaient scolarisés à l'école de Saint Laurent du Pape.

- **Problème de stationnement**

Les parents expliquent qu'il y avait des problèmes de circulation autour de l'école durant les temps d'accueil. La mairie a réalisé une pancarte « mon école n'est pas un Drive ». La mairie propose qu'un élu vienne aux abords de l'école pour veiller à la circulation, et que l'affiche soit diffusée dans les cahiers.

**Rappel** : Pour des raisons de sécurité, il est demandé de **respecter scrupuleusement les règles de stationnement** aux abords de l'école. Il n'est donc pas possible de s'arrêter, **même brièvement**, devant les entrées des différents points d'accueil des élèves de maternelle et de l'élémentaire et d'utiliser la case pour personnes à mobilité réduite ou tout autre espace non spécifiquement dédié au stationnement. Le Parking de la Filature en contrebas offre une large possibilité de stationnement. Il est également souhaitable que les parents qui attendent leurs enfants aux abords de l'école se mettent sur les trottoirs ou sur la place de la mairie et non pas sur la chaussée afin de ne pas gêner la circulation.

- **Diversification des menus de la cantine**

Les parents trouvent que les menus manquent de fruits et légumes et qu'il y a parfois trop de laitages. La mairie va faire remonter la remarque au traiteur.

→ **de la mairie : remise des ordinateurs après les vacances de la Toussaint.**

- La CAPCA de Privas offrira à chaque élève de CM2 du territoire de la Communauté d'Agglomération un ordinateur portable. Nous ne connaissons pas encore les modalités d'organisation (si les enfants repartent avec immédiatement après sa distribution ou s'il reste en classe pendant l'année). La mairie va se renseigner du côté de la CAPCA et la directrice du côté de l'inspection.

Séance levée à 20h30

Représentants des parents d'élèves :

Mme DESBOS  
M. SABY  
Mme CELLIER  
Mme KASKASSIAN  
Mme LAFONT  
Mme THOMAS  
Mme TISON

La mairie :

M. GARAYT  
Mme LAFFONT

Les enseignants :

Mme ARSAC  
Mme FERRER  
Mme DARBIN  
Mme ROUX  
Mme SALLE

La directrice :

Mme GANAHL